

Avis

Générale

colonial

## Avis n° 4-217-1914 Télégramme Officiel

n° 4-217-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

13 novembre 1914

Numéro JO

n° 217 du 30/11/1914

Date du numéro

30 novembre 1914

### TEXTE INTÉGRAL

Bordeaux. 13 Novembre 1914. Ministre Colonies à Gouverneur Djibouti, 154.— Le Gouverneur Général de l'Algérie signale le mouvement de sympathie et de loyalisme de la population indigène en présence des événements de Turquie; L'Association culturelle musulmane d'Alger a fait lire à la prière solennelle de vendredi une proclamation réprochant hautement l'attitude de la Turquie à Constantinople. Le Mufti a manifesté son dévouement au Préfet. À Bône, les Taher bou Maiza et les Ben Yacoub vieilles familles influentes ont télégraphié l'expression de leur dévouement inébranlable. La Jeunesse Universitaire Indigène de la même ville a envoyé également l'expression de son patriotisme. Les Conseillers Municipaux et les notables musulmans ont témoigné leur reprobation énergique contre la folle attitude des jeunes turcs. Le Marabout de la Zaouia des Oulad Djellal a tenu le même langage. L'Agha et le Cadi de Tolga ont déclaré avoir conservé le souvenir des souffrances endurées sous la domination turque et assurent la fidélité de la population au drapeau français. Ali ben Othman, Chef indigène, Edough et Si Omar ben Belkacem Bouikabia, chef de la confrérie importante des Chadoulia renouvellent leur affection à la France. Il signale: d'Orléansville, Fadresse du Muphti au nom des indigènes de l'arrondissement et de Si Henni, conseiller général, délégué financier, au nom des familles Medijdas d'origine noble et maraboutique de Miliana, une protestation des moqaddems des confréries des Tavblas et des Assaouas: de Tizi-Ouzou, de Boghar, de Dar el Mizan et d'Ain Bessem les mêmes affirmations: l'appel très ferme du Cheikh des Béni Chouk représentant direct des Senoussias de Koufra et de ses Khouans: de la Zaouia de Bouguirat à Mostaganem contre l'attitude de la Turquie. Enfin, le Bey de Tunis a déclaré dans une proclamation que la France ne nourrit aucune haine contre le peuple turc qui à toujours rencontré, durant les trois derniers siècles son appui dans les circonstances difficiles et tout dernièrement en consentant un emprunt de 500 millions pour réparer les pertes causées par la guerre balkanique. La colère de la France ne vise que quelques turcs que les intrigues allemandes ont asservis aux ambitions germaniques. La France et les Alliés, par respect de la religion musulmane ont déclaré circonscrire le théâtre des hostilités de façon à exclure les lieux saints. Donnez toute publicité à ces informations.

**Gaston DOUMERGUE.**